

MAIRIE DE BREZIERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2024

SALLE DE LA MAIRIE

Étaient Présents :

Mmes AYASSE Marion – RODOSSIO Cécile

Mrs ARNAUD Rolland - BARISONE Sébastien - DUBOIS Dominique
BONNENFANT Jean-Bernard.- PHILP Alexander - ARNAUD Rémy

Étaient absentes :

Mme HATTON MENSUY Anne
Mme DELAGE Nathalie
Mme GRANDI-BOGUET Sandra

Procurations :

HATTON MENSUY Anne représentée par AYASSE Marion
DELAGE Nathalie représentée par ALEXANDER Philip
GRANDI-BOGUET Sandra représentée par AYASSE Marion

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Dominique

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20 H 30

=====

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier compte rendu :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve le compte rendu du précédent conseil.

DELIBERATIONS

CCSPVA :

Animation et coordination d'un Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la Délinquance.

Afin de mettre en œuvre la modification des statuts de la CCSPVA il convient d'ajouter la compétence sus-nommée. Une fois que cette compétence sera actée, le territoire du CISPD sera le même que celui de l'EPCI. Il ne sera pas possible pour une commune de se désolidariser de l'ensemble en créant son propre Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette

délibération à l'unanimité.

Délégation de compétence en matière de politique du logement et cadre de vie entre les communes et la COM/COM dans le cadre du lancement d'une OPAH-RU sur l'ensemble du territoire Intercommunal.

A la suite d'une étude pré-opérationnelle réalisée sur sept communes volontaires du territoire en 2021 – 2023, la COM/COM a souhaité mettre en place une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sur l'ensemble du territoire de ses seize communes.

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité.

Devis de travaux

SCHUPP (salle multi activité)

La mise en place d'un soubassement (collage d'un revêtement pvc souple type muraspec (colle comprise) – pour un montant total de 1 672,80 € TTC

La réfection d'un mur + fournitures détérioré, dans la salle multiactivités, lors d'une soirée des Bréziéros et pris en charge par l'assurance de l'association pour un montant total de 546 ,00 € TTC

A la chapelle du village, la réfection d'un mur, application d'une couche de chaux de finition et application d'un badigeon de chaux pour un montant total de 1 991,04 € TTC

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent ces délibérations à l'unanimité.

AMCV :

La pose d'un caniveau grille à la salle des fêtes de la commune est nécessaire.
Le montant total est estimé à 3 618,00 € TTC

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité.

Éclairage de l'église :

La fourniture et pose de 2 projecteurs LED Aric 45W en remplacement des allogènes ainsi que des projecteurs directionnels sur le tableau classé sera effectué par l'entreprise GUIRAMAND .
Coût total 2 249,98 TTC

DM N° 3 :

Une décision modificative est nécessaire ajustant des charges de fonctionnement et alimentant les travaux . Le besoin est financé pour le fonctionnement parc

l'article 61521 (011) concernant des terrains Et pour l'investissement par une légère augmentation de recours à l'emprunt. DM jointe.

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité.

INFORMATIONS ET SUJETS DIVERS

PCS :

La création du dossier PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est maintenant terminé. Aussi, un exercice OBLIGATOIRE sera programmé à l'automne prochain en présence d'un maximum de personnes du Conseil municipal.

La date arrêtée est le lundi 30 septembre 2024 à 17 h 00.

Chèque Déjeuner (Antinéa – Jonas)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale des Hautes Alpes organise un groupement de commandes pour la mise en place des titres restaurants au profit des agents territoriaux des Hautes Alpes.

La commune de Brézières s'engage à participer à cet appel d'offres et le conseil valide cette mise en place pour une participation limitée à 7 euros par repas et par jours

ACCA Brézières :

Compte rendu du maire de l'entretien avec le président et quelques membres de L'ACCA et accord sur les corvées.

PONT DE LA BLANCHE :

Relance CEREMA pour réaliser la réfection de cet ouvrage. La première démarche remonte à 2017. Il est impératif de le sécuriser et de le protéger.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean Bernard fait part du résultat de la réunion pour les jurys d'assises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

*

*

*